



Commission thématique sur la santé, les conditions de vie et les services sociaux

Enjeu 3 – Services publics

Énoncés publics antérieurs de nos porte-parole sur le sujet

Texte de référence # 3 accompagnant le cahier de participation pour l'élaboration du programme de Québec solidaire en matière de services publics

Accessibilité des soins de santé

- Faciliter la reconnaissance des compétences et de la formation des médecins étrangers.
- Augmenter le nombre de super-infirmières en formation et améliorer leurs revenus et leur autonomie clinique.
- Accélérer l'implantation de maisons de naissance.

Amiante

- Interdiction de l'exploration, de la production et de l'exportation de l'amiante
- Opposition à tout nouvel appui public à l'industrie de l'amiante, sous toutes ses formes.
- Opposition à la relance de la mine Jeffrey.
- Appui aux communautés affectées pour travailler à leur propre développement économique et social et s'adapter à une nouvelle réalité d'emploi.
- « Québec solidaire demande au gouvernement de cesser immédiatement tout soutien financier et toute participation à l'industrie de l'amiante et d'établir sa politique et ses directives sur l'amiante à partir des données probantes issues d'organisations scientifiques respectées plutôt qu'à partir du lobby de cette industrie. Les consensus émis depuis plusieurs années par ces organisations scientifiques, au Québec comme partout à travers le monde, sont suffisants pour justifier que l'on planifie dès maintenant l'arrêt de toute production du chrysotile, afin de protéger la santé des travailleurs et des populations ici et ailleurs. QS propose que dès maintenant l'exportation de l'amiante soit interdite. Des fonds suffisants provenant de l'industrie et du gouvernement doivent être attribués immédiatement pour que les communautés affectées puissent travailler à leur propre développement économique et social, y compris des mesures permettant l'adaptation des travailleurs et de leur communauté à une nouvelle réalité d'emploi dans un contexte de développement socialement et écologiquement responsable » (CCN, août 2010).
- 9 décembre 2010 : dépôt du projet de loi 491 « Loi interdisant l'exploration et l'exploitation de l'amiante et de l'uranium au Québec »

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-491-39-1.html>

Assurance-maladie

- Abolition du délai de carence pour les nouveaux arrivants

Avortement

- Libre choix pour les femmes

CHSLD - Manque de lits en

Québec solidaire s'engage à :

- financer adéquatement l'hébergement, les soins et les services de longue durée pour éviter toute fermeture de lits actuellement disponibles ;

- ouvrir au moins 1500 places supplémentaires dans les centres d'hébergements publics ;
- augmenter à 10 000 le nombre de personnes desservies en services de maintien à domicile ;
- assurer la viabilité et la stabilité financière des programmes et des organismes auxquels il confie la dispense des soins et des services de longue durée ;
- mettre en place des modalités d'aide financière graduée pour soutenir les personnes âgées en perte d'autonomie à faible revenu afin qu'elles puissent avoir accès aux services non couverts par le régime public.

« Le financement de ces mesures pourrait se faire via une fiscalité plus équitable, une taxation ciblée sur les produits polluants par exemple, par une économie de plus de 1 milliard de dollars sur le coût des médicaments par l'introduction d'une assurance médicament universelle et par la création de Pharma Québec », a affirmé le Dr Khadir.

Crise des radio-isotopes

- Appui à l'implantation de cyclotrons pour remplacer les isotopes actuellement produits dans des centrales nucléaires (Chalk River).

Dépenses en santé et coûts des médicaments

- Appui au principe de réduire les dépenses administratives, appui aux achats groupés et à l'utilisation de logiciels libres dans le secteur de la santé. L'ensemble des économies doivent permettre un réinvestissement dans la prestation de services.
- Interventions répétées sur le coût des médicaments en faveur, minimalement, de l'application de la clause remorque prévue dans la Politique du médicament.
- Appui au développement de Pharma-Québec : un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques. L'objectif est de freiner la croissance des coûts en santé, d'enrichir les capacités scientifiques du Québec et d'innover dans le domaine du médicament.

Dépotoir de Lachenaie

- Une meilleure gestion des matières résiduelles est requise.

États généraux de la lutte contre le cancer : il faut prévenir tout autant que guérir

Le 25 septembre 2007 : Québec solidaire appuie avec vigueur la démarche de la Coalition Priorité Cancer au Québec ainsi que les propositions de base présentées dans le cadre des États généraux de la lutte contre le cancer au Québec. « Le fléau croissant du cancer qui frappe le Québec, à l'instar de toutes les sociétés industrielles avancées, est le reflet d'une société où la logique marchande introduit une organisation particulière de notre vie en société et une multitude de produits et d'habitudes de consommation qui ont fini à long terme par dégrader notre environnement et menacer notre santé » affirme Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire. « Pour combattre le cancer, il faut faire plus que le guérir: une réelle mobilisation de la société québécoise est nécessaire pour changer nos habitudes de vie et même nos décisions économiques d'ensemble afin de faire véritablement de la prévention le pivot de la lutte contre le cancer », d'ajouter Amir Khadir.

Nos choix de consommation et nos habitudes de vie sont gravement limités par la suprématie de produits synthétiques très rentables pour les multinationales de la malbouffe, des pétrolières et de l'industrie chimique. « La toxicité ou le rôle cancérigène de nombreux produits industriels se révèlent parfois longtemps après leur introduction sur le marché. Qu'est-ce qui nous empêche de taxer ces toxiques ? Nous pourrions ainsi favoriser économiquement de saines habitudes de vie pour réduire à la source les cancers que nous contractons », de conclure le Dr Khadir, spécialiste en microbiologie et en infectiologie à l'hôpital Pierre-Le-Gardeur, dans Lanaudière.

H1N1

- Appui à la campagne de vaccination massive

Jeu en ligne

- Opposition à l'État casino : refus de l'augmentation de l'offre de jeu par Loto-Québec.

Pauvreté

- Appui à la Campagne mission collective du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Préoccupation de l'impact de la pauvreté sur la santé des populations.

PPP en santé

- Opposition à la construction du CHUM en mode PPP
- Opposition aux CHSLD en mode PPP

PPP sociaux

- Opposition à toute forme de PPP sociaux. Concrètement, opposition ferme aux projets de loi 6 et 7 qui ont institué le Fonds de soutien aux proches aidants des aînés et le Fonds de soutien au développement de l'enfance en partenariat avec la Fondation Chagnon.

Proche aidant

- Québec solidaire propose d'instaurer un régime de prestations d'aide aux proches. Les proches aidant-e-s assurent la dignité des personnes en perte d'autonomie, nous devons donc, en retour, assurer une reconnaissance digne pour ces personnes. Québec solidaire sera ainsi le premier parti à reconnaître socialement et économiquement le rôle des proches aidant-e-s.», a précisé Amir Khadir.

Rapport Castonguay

Québec solidaire se joint à la mobilisation contre l'introduction d'un système privé parallèle en santé.

Résidents en médecine

- Québec solidaire s'inquiète du nombre élevé de postes en résidence laissés vacants par les facultés de médecine.

Santé et sécurité au travail

- Inclusion des travailleuses domestiques dans le champ d'application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail qui en sont présentement exclues. Appui aux principes qui guident le projet de loi 110 après avoir mis de l'avant cette problématique.
- Appui à l'idée d'une enquête publique dans le monde de la santé et de la sécurité au travail en raison des abus de pouvoirs et du manque de neutralité du personnel de la santé désigné par la CSST.

Santé reproductive et sexuelle des femmes

Québec solidaire a une approche globale en santé reproductive et sexuelle des femmes : « elle couvre leurs besoins avant, pendant et après la grossesse. Notre approche tient également compte de l'ensemble des facteurs qui ont un impact sur la santé des femmes, avant la grossesse : l'accès à un environnement sain, à une éducation et à des soins de santé de qualité, etc. C'est pourquoi nous proposons de consacrer 5% du budget de la santé à la prévention », a précisé Françoise David.

« Québec solidaire propose d'accentuer la promotion de l'éducation sexuelle et reproductive à l'école. Nous devons également mieux soutenir les organismes de planning des naissances. Pendant la grossesse, les femmes doivent avoir accès à un médecin de famille ou à une sage-femme et à des maisons de naissance. Nous proposons également la mise sur pied d'une campagne ciblée contre la violence faite aux femmes enceintes », a indiqué Lysane Grégoire.

Françoise David a ensuite précisé les mesures de Québec solidaire pour soutenir les femmes après l'accouchement. « Nous proposons l'élargissement du régime québécois d'assurance-parentale aux 20 000 femmes actuellement non-couvertes. Nous proposons également de renforcer le régime d'allocation familiale à toutes les mères, tout particulièrement pour les mères à revenu modeste. Et pour les mères aux études ou à l'aide sociale, nous proposons d'exclure du calcul des prêts et bourses, le montant des pensions alimentaires. Enfin, Québec solidaire s'engage à obliger les employeurs à mettre en place des horaires flexibles pour les jeunes parents », a conclu Françoise David.

Ticket modérateur et contribution santé

- Refus du ticket modérateur par le dépôt d'un projet de loi (no 395) interdisant la facturation pour des soins médicaux.
- Refus de la contribution santé (200 \$ par année, à terme) comme mode de financement du système de santé. Refus de la perspective générale du financement de la prestation des services de santé en fonction de critères de «performance».

Uranium

- Interdiction de toute activité d'exploration et d'exploitation de l'uranium avec effet immédiat. Opposition aux projets uranifères près de Sept-Îles, des monts Matoush et en Gaspésie.
- Non à la réfection de la centrale nucléaire Gentilly II.